



Section des Pyrénées-Atlantiques

Déclaration liminaire des représentants FO-DGFIP 64 **au CTPD du 12 octobre 2011**

Monsieur le Président,

Vous avez unilatéralement décidé de convoquer ce CTPD aujourd'hui 12 octobre 2011.

Permettez-nous de vous adresser deux remarques sur le procédé :

- tout d'abord, le mercredi est un jour où nos représentants (quand ils ne sont pas eux-mêmes à temps partiel) se doivent d'être dans leur poste ou service pour maintenir la continuité du service public,
- ensuite, organiser une réunion 8 jours avant la date des élections professionnelles peut laisser entrevoir tout l'intérêt que vous portez à ce scrutin.

Le 3 octobre dernier (à la demande de la Fédération des Finances FO) s'est tenu un CTPM consacré aux Conditions de vie au travail, aux emplois et aux missions.

Les ministres étaient donc attendus sur ces questions, M. BAROIN lui, n'est pas venu.

A noter tout de même qu'il s'agit de son 3^{ème} rendez vous institutionnel consécutif manqué avec les représentants des personnels.

Mme PECRESSE s'exprimant au nom des deux ministres a fait un certain nombre d'annonces dans le domaine des conditions de travail au sens large, incluant la question des budgets hygiène sécurité, santé au travail et action sociale dont certaines ne sont que pures redondances !

En revanche, elle n'a apporté aucune réponse sur les sujets des missions et des emplois.

Pour FO-DGFIP pourtant, indéniablement, l'empilement des réformes, les conditions d'exercice des missions et les suppressions d'effectifs constituent les éléments majeurs de la dégradation continue des conditions de travail des agents.

Même si elle n'est bien évidemment pas exhaustive, voici la liste de quelques exemples démontrant l'impact réel et non contestable des suppressions d'emplois sur l'exercice des missions :

1) Dans le cadre des visites de postes qu'il effectue, le syndicat FO-DGFIP 64 s'est rendu aussi dans toutes les Conservations des Hypothèques.

Ces dernières subissent depuis plusieurs années des suppressions d'emplois importantes.

L'administration les a légitimées par une prétendue montée en flèche de Téléacte et Téléréquisition et en 2008 une baisse du marché immobilier.

La conséquence directe est qu'aujourd'hui ces services accusent un retard compris entre 70 et 80 jours pour la tenue du fichier.

Cette situation deviendra très critique en fin d'année car elle impactera l'établissement de la taxe foncière et générera donc des travaux supplémentaires pour les SIP.

Pour finir, nous vous rappelons que la direction locale s'était engagée à rencontrer les agents des Hypothèques de Pau au mois de mars 2011.

Ils attendent toujours...

2) Au sein du service Comptabilité, la mise en place de Chorus conjuguée au non remplacement de certains collègues a eu pour conséquence que le Directeur Départemental des Finances Publiques des Pyrénées-Atlantiques a décidé, sans concertation aucune avec les organisations syndicales et les agents intéressés, de n'ouvrir la caisse de la DDFIP que 2 demi-journées par semaine.

De fait les contribuables, les redevables et les régisseurs sont renvoyés rue d'Orléans ou rue Henri IV, voire à la Trésorerie de Lescar.

Cette décision va à l'encontre des engagements pris au plus haut niveau de l'Etat, puisqu'en décidant de la fusion Impôts/Trésor dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques, Nicolas SARKOZY avait bien indiqué que tous les français pourraient faire toutes leurs démarches en même temps et donc en un même lieu !

3) La réorganisation du SIP de Pau Nord (passage de 3 en 2 secteurs d'assiette), point inscrit à l'ordre du jour de ce CTPD, n'est ni plus ni moins qu'une opération permettant une plus simple gestion des effectifs, cette dernière étant devenue très compliquée à cause des suppressions d'emplois.

Sur ces 3 points, une réponse de votre part nous obligerait.